

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL – SÉANCE DU 2 MAI 2011

L'an deux mil onze, le deux du mois de mai, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Saire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, à 20 heures 30 minutes, sous la présidence de M. Willy Lamulle, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 15/04/2011

Etaient présents : Willy Lamulle, Philippe Duval, Christine Dieutre, Ginette Vasse, Denis Decaux, Jean-Pierre Brennetuit, Alain Goubert, Maryse Duval, Michel Lahaye, Karine Gavelle, François Durieu, Antonio Navarro, Bruno Biard, Christelle Chopart, Michel Dubois.

Absent(e) et excusé(e) :

Absent : 0

Secrétaire de séance : Michel Dubois

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de votants : 15

Le compte-rendu de la séance du 13 avril 2011 a été approuvé à l'unanimité.



FINANCES COMMUNALES

Monsieur le Maire préalablement au vote du BP 2011 présente aux élus divers documents :

- La prévision des revenus des immeubles pour 2011
- Les recettes attendues concernant les réservations de la salle des loisirs qui s'élèvent à 4615 € au 24/04/2011 pour les locations du 20/03 - 27/03 - 02/04 - 30/04 - 21/05 - 28/05 - 04/06 - 11/06 - 18/06 - 25/06 - 02/07 - 17/07 - 23/07 - 30/07 - 13/08 - 20/08 - 27/08 - 03/09 - 10/09 - 24/09 - 08/10 - 22/10 - 05/11
- Les recettes attendues par l'Etat
- L'évolution des taxes communales
- Le coût des charges communales qui s'élève 78 € par habitant (moyenne départementale pour la strate de notre commune : 229 € (source trésorerie))

Monsieur le Maire présente également l'état de la dette de la commune et propose qu'une renégociation des emprunts ait lieu. L'annuité des remboursements d'emprunts (81 859.88) est couverte à 75% par les recettes locatives.



DÉLIBÉRATION du 02/05/2011 - N°35

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2011

M. le Maire fait lecture des propositions du budget 2011 proposées à la commission des finances qui les a acceptées.

Il passe en revue tous les articles des deux sections en dépenses et en recettes.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, unanime, vote le budget primitif 2011 ainsi qu'il suit :

Sections	Fonctionnement	Investissement
Recettes	446 595 €	1 434 640 €
Dépenses	446 595 €	1 434 640 €

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL – SÉANCE DU 2 MAI 2011

Le budget total est équilibré en dépenses et en recettes à la somme de 1 881 235 €.



PERSONNEL COMMUNAL

Monsieur le Maire présente aux élus les fiches de poste des différents agents avec une réorganisation du travail pour certains d'entre eux.

Quelques compléments d'informations ou remarques sont demandés au vu des fiches de poste.

Au vu de la difficulté pour recruter un agent CAE/CUI, il est décidé de prolonger le contrat de Mme Marianne Goubert avec une quotité de travail égale à 9/35^{ème} jusqu'au 30 juin 2011.

Il est également décidé de poursuivre les recherches pour un agent CAE/CUI. S'il n'y a toujours pas de candidats, il sera créé un poste d'adjoint technique sur la base de 9/35^{ème} après appel à candidatures et le conseil municipal fera le choix de la candidature lors de la prochaine séance. Il va donc être ouvert un poste à la bourse de l'emploi qui n'engage pas la commune.



DÉLIBÉRATION du 02/05/2011 - N°36

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT - POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE DE 2^{ème} CLASSE

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que par délibération du 08/02/2011-N°17, il a été créé un emploi temporaire d'adjoint technique 2^{ème} classe.

Au vu de la difficulté pour recruter un agent CAE/CUI, la commission du personnel propose :

- De créer un contrat à durée déterminée du 2 mai au 30 juin 2011 à l'agent déjà en poste (Mme GOUBERT Marianne) sur la base de 9/35^{ème}.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal, unanimes (Monsieur Goubert n'a pas pris part au vote), acceptent cette proposition et autorise Monsieur le Maire à signer le contrat à durée déterminée s'y rapportant.



DÉLIBÉRATION du 02/05/2011 - N°37

PERSONNEL COMMUNAL - Recrutement d'un agent pour 9/35^{ème}

Suite à la commission du personnel, il est proposé aux membres du Conseil Municipal, d'ouvrir un poste à la bourse de l'emploi du Centre de Gestion pour le recrutement d'un agent à raison de 9/35^{ème} à compter du 1^{er} juillet 2011 et de lancer un appel à candidature

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal, unanimes, décident d'ouvrir un poste à la bourse à l'emploi du Centre de Gestion pour le recrutement d'un agent à raison de 9/35^{ème} à compter du 1^{er} juillet 2011 et lancer un appel à candidatures. Monsieur le Maire est autorisé à signer tous les documents relatifs à cette affaire.



DÉLIBÉRATION du 02/05/2011 - N°38

FONDS DE SOLIDARITÉ LOGEMENT (FSL)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, unanime, décide de contribuer au financement du FSL à raison de 0,76 € par habitant pour l'année 2011.



DÉLIBÉRATION du 02/05/2011 - N°39

TARIF LOCATION DE LA P'TITE SALLE

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, unanime, décide de fixer le montant de la location de la « p'tite salle » en semaine pour les associations hors-communes et comités d'entreprises au prix de 40€.



DÉLIBÉRATION du 02/05/2011 - N°40

FISAC DERNIER COMMERCE

M. et Mme Lecomte, propriétaire de la boulangerie de Saint-Saire ont un projet d'investissement : achat d'un four et rénovation de la vitrine. Ils peuvent prétendre à une subvention au titre du FISAC dernier commerce.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, unanime, est favorable à ce projet de rénovation permettant une continuité du service rendu à la population par cette boulangerie. Il est précisé que le commerce se situe dans la zone monument historique de l'église et qu'une déclaration préalable devra être déposée.



DÉLIBÉRATION du 02/05/2011 - N°41

REMBOURSEMENT DE L'ACHAT DE LA VAISSELLE AUX ASSOCIATIONS

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, unanime, décide de demander le remboursement de l'achat de la vaisselle aux associations comme ci-dessous :

- Coût d'achat TTC payé par la commune :
 - Chomette et Favor : 5512,25 €

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL – SÉANCE DU 2 MAI 2011

- Henri Julien : 406.64 €
- Remboursement demandé aux associations :
 - Remboursement FCTVA : 916.36 € (perçu par la mairie)
 - Comité des Fêtes (55%) : 2751.39 €
 - Anciens Combattants (15%) : 750.37 €
 - Club des Epis d'Or (15%) : 750.37 €
 - AC3S (15%) : 750.37 €



COMPTE-RENDUS DE COMMISSIONS ET SYNDICATS

Les élus prennent note des comptes-rendus de commissions et syndicats joints au dossier préparatoire.

- **Commission « cadre de vie – environnement »** : 18 avril 2011
- **Conseil d'Ecole** : 11 février 2011
- **SIVOS de la Béthune** : 18 avril 2011
- **Com'Com** : 12 avril 2011

Un débat s'instaure quant à la position de la commune de Bouelles sur l'ouverture de classe dans sa commune. Les élus siégeant au SIVOS informe l'assemblée qu'une réunion extraordinaire est prévue à la demande du maire de Bouelles le 10 mai 2011.



INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- **Contrôle DSV au Restaurant Scolaire**

La Direction Départementale de la Protection des Populations de la Seine-Maritime est venu effectuer un contrôle au Restaurant Scolaire le 31 mars 2011. Il est noté en conclusion : « La cuisine est correctement entretenue et est bien équipée. Le personnel doit être formé pour remplir le classeur HACCP.

- **Projet éolien sur les communes de Montérolier et St Martin Osmonville**

Monsieur le Maire donne lecture à titre d'informations d'un courrier d'E3 concernant un projet éolien sur les communes de Montérolier et St-Martin-Osmonville

- **Préparation inauguration de la gare :**

Monsieur le Maire fait un point sur les coupons-réponses reçus et quelques détails sont finalisés (discours, achat d'une composition florale...)

- **Maison 10 Route de la Côte Pavée**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la maison à l'abandon au 10 Route de la Côte Pavée va être mise aux enchères en septembre prochain.

- **Divers**

Mme Vasse signale que le lave-vaisselle n'a pas fonctionné lors de la location du 30/04/2011
M. Le Maire informe que le congélateur de la salle des Loisirs est HS et qu'il va être remplacé
Michel Lahaye demande où en est le devis d'arrêt de chaises côté mur ; il est toujours en attente.

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL – SÉANCE DU 2 MAI 2011

- **Dates à retenir :** Les élus prennent connaissance du calendrier des réunions et animations des mois de mai et juin 2011. Le prochain conseil municipal est fixé au mercredi 29 juin.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21heures 35

<u>Le Maire, Willy Lamulle</u>	<u>Philippe Duval</u>	<u>Christine Dieutre</u>
<u>Ginette Vasse</u>	<u>Denis Decaux</u>	<u>Jean-Pierre Brennetuit</u>
<u>Alain Goubert</u>	<u>Maryse Duval</u>	<u>Michel Lahaye</u>
<u>Karine Gavelle</u>	<u>François Durieu</u>	<u>Antonio Navarro</u>
<u>Bruno Biard</u>	<u>Christelle Chopart</u>	<u>Michel Dubois</u>